

Exercer la saine gestion de la copropriété c'est aussi...

Des copropriétés plus sécuritaires

Être gestionnaire ou administrateur d'une copropriété comporte des responsabilités. Une de ces responsabilités est de s'assurer que le bâtiment que vous gérez ou administrez soit conforme à la réglementation en vigueur s'appliquant à votre immeuble. De plus, en tant que gestionnaire ou administrateur, vous devez vous conduire "en bon père de famille" ce qui signifie que vous devez faire en sorte que votre copropriété soit sécuritaire pour les personnes qui y habitent, la fréquente ou y ont accès.

Si un incendie se déclarait dans l'immeuble dont vous avez la responsabilité, l'alerte serait-elle donnée à temps pour permettre l'évacuation des lieux en toute sécurité? La signalisation est-elle adéquate? En tant qu'autorité cette question doit vous préoccuper. Des moyens d'alarme et de détection en bon état signaleront la présence d'un incendie et si tous les occupants connaissent la procédure à suivre en cas de feu vous pourrez évacuer les lieux en toute sécurité. Ce sont des mesures simples et faciles à vérifier qui pourrait sauver des vies.

Un incendie qui se déclare dans ces immeubles d'habitation expose toujours les personnes qui s'y trouvent à de graves dangers. Soyez toujours prêt à faire face à cette situation, c'est le meilleur gage de sécurité. C'est pourquoi au fil des prochaines chroniques nous nous entretiendrons sur les différents aspects traitant de la prévention d'incendie dans les copropriétés; de la responsabilité des administrateurs, de celle des occupants, des moyens d'alarme, de détection, d'évacuation, etc....

Les prochaines semaines s'annoncent des plus intéressantes, soyez avec nous, c'est un rendez-vous.

Notes: - Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.